



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE LA DIRECTION REGIONALE CENTRE DE L'ADEME

DIRECTION RÉGIONALE
CENTRE

22, rue Alsace-Lorraine

45058 Orléans cedex 1

Téléphone : 02 38 24 00 00

Télécopie : 02 38 53 74 76

<http://www.ademe.fr/centre>

e-mail : ademe.centre@ademe.fr

La direction régionale Centre de l'ADEME apporte son expertise et son soutien technique et financier dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

En cohérence avec les préconisations de bonnes pratiques qu'elle soutient auprès des institutions, administrations, collectivités et entreprises, la direction régionale se doit d'être **exemplaire** vis-à-vis de ses interlocuteurs.

C'est pourquoi depuis de nombreuses années, nous avons déjà au sein de l'équipe réfléchi et mis en place des actions visant à diminuer notre empreinte environnementale. Aujourd'hui, ces actions au quotidien sont formalisées avec l'appui de notre **Système de Management Environnemental**.

Ainsi, la direction régionale Centre de l'ADEME s'engage dans la **diminution de son impact environnemental**, la **prévention de la pollution** et dans le **respect de la réglementation** notamment dans le cadre du Plan Administration Exemplaire.

Nos principaux objectifs se traduisent par :

- la réduction des consommations d'**énergie** et de nos émissions de **gaz à effet de serre**,
- l'amélioration de nos performances environnementales en matière de déplacement,
- la réduction de la production de **déchets** et l'optimisation de leur gestion,
- le recours aux **achats** respectueux de l'environnement.

L'objectif de qualité environnementale que nous nous fixons entre dans une démarche intégrant l'ensemble du personnel dans la réalisation de nos engagements et dans l'**amélioration continue** de nos performances.

Le 20 septembre 2010
Alain BOUDARD

Directeur régional Centre
de l'ADEME